



L'UIC, l'organisation mondiale des chemins de fer, publie son rapport annuel sur les accidents ferroviaires

La sécurité ferroviaire atteint un niveau record en 2018

(Paris, le 25 novembre 2019) L'organisation mondiale des chemins de fer (UIC) vient de publier son rapport annuel sur les accidents ferroviaires. La base de données Sécurité de l'UIC collecte des données depuis 2001 et couvre actuellement 27 membres des régions Europe, Asie et Moyen-Orient de l'UIC. Cette base de données gérée par l'Unité Sécurité de l'UIC ne se limite pas à une fonction de dépositaire d'informations statistiques sur les accidents mais offre un éclairage complet sur les causes, les circonstances et les conséquences des accidents, cohérent avec la taxonomie et les définitions adoptées par la réglementation européenne.

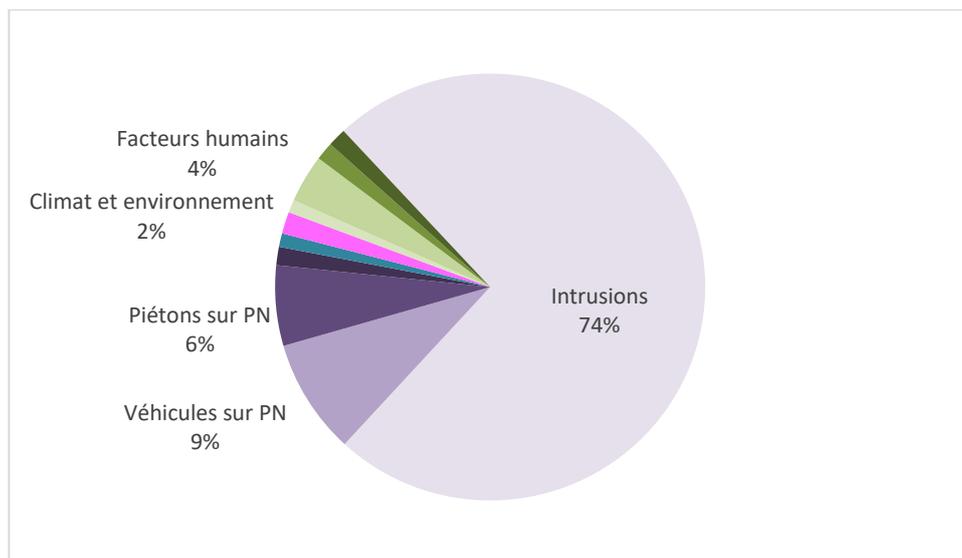
Le transport ferroviaire constitue le mode de transport terrestre le plus sûr et améliore constamment son niveau de sécurité. Les efforts déployés par la Communauté Ferroviaire pour améliorer la sécurité sur le domaine ferroviaire ont permis de réduire de près de 17% les accidents et le nombre de leurs victimes sur la période 2013-2018. Avec un total de 1 746 accidents significatifs relevés sur le périmètre historique, l'année 2018 est en amélioration de 2% par rapport à 2017. C'est le nombre minimum d'accidents observé depuis le début de la collecte des données en 2006.

En 2019, trois nouveaux membres ont rejoint la Base de données Sécurité de l'UIC. Sur ces réseaux ferrés ont été déplorés 2 361 accidents en 2018, portant le total d'accidents répertorié pour 2018 dans la base à 4 107 accidents.

Causes des accidents en 2018

74% des accidents ont été occasionnés par des intrusions sur l'infrastructure ferroviaire et 15% par des franchissements indus de passage à niveau. Les personnes heurtées sur un quai ou ayant chuté depuis un train ou un quai ne représentent plus que 1% des accidents. Seuls 7% des accidents significatifs enregistrés dans la base de données Sécurité de l'UIC étaient imputables à des causes internes liées à des défaillances techniques, organisationnelles ou humaines au sein du système d'exploitation ferroviaire;

les 2% restants sont dus aux conditions météorologiques et environnementales. L'introduction des nouveaux membres a exacerbé la prédominance d'accidents individuels dus à des intrusions de tiers.



Le système ferroviaire pâtit en premier lieu des comportements des personnes extérieures au système : 97% des décès enregistrés en 2018 sur le rail sont des tiers. Il est impératif que les pouvoirs publics promeuvent eux aussi l'éducation et la sensibilisation au risque et poursuivent leurs efforts contre les incivilités causées par des tiers sur les emprises ferroviaires, comme ils le font depuis longtemps pour le mode routier.

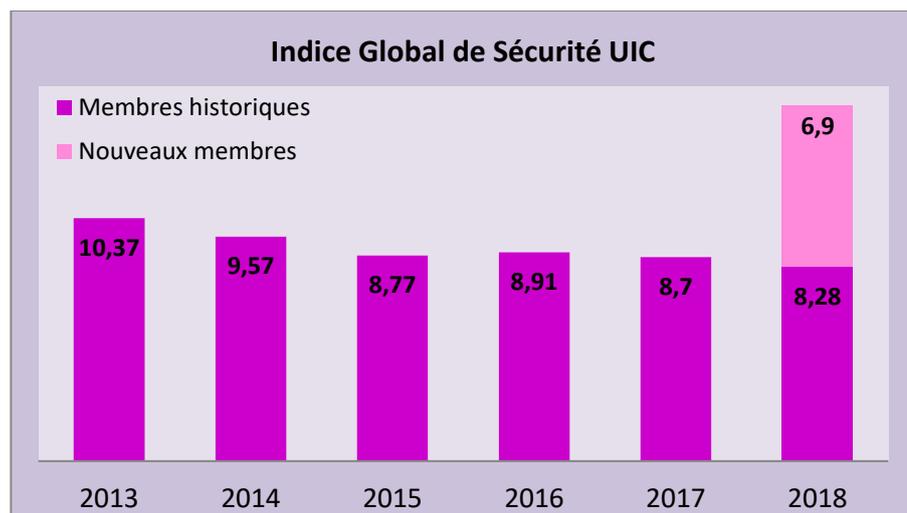
Collisions entre trains et déraillements

Le nombre de collisions et déraillements s'établit à 123 en 2018, soit légèrement au-dessus du minimum historique de 2016, en dépit de l'introduction des nouveaux membres. Seuls 12 accidents ont occasionné des victimes, dont 3 accidents graves à l'origine de 82% des 118 victimes recensées. Les 111 accidents restants n'ont eu que des conséquences financières ou sur le trafic.



Indicateur global de sécurité UIC

L'indicateur global de sécurité de l'UIC (GSI) va au-delà de la simple statistique sur le nombre d'accidents : chaque accident est pondéré en fonction de sa typologie et de sa cause, du nombre et de la catégorie des victimes. Cela permet d'appréhender plus finement le niveau général de sécurité, indépendamment des événements à fort impact mais rares.



Sur le périmètre historique de la Base de données Sécurité (UIC Safety Database), l'Index de Sécurité UIC continue à décroître pour s'établir à 8,28 en 2018, indiquant une amélioration pérenne du niveau de sécurité du transport ferroviaire en Europe et Moyen-Orient. A ce score s'ajoute désormais l'Index de Sécurité UIC des nouveaux membres, au niveau de 6,9 en 2018. Le total de 15,18 devient donc la nouvelle référence du GSI.

Membres de la base de données Sécurité de l'UIC

ADIF (Espagne), ADIF-AV (Espagne), CFL (Luxembourg), CFR-SA (Roumanie), CIE (Irlande), DB AG (Allemagne), Eurotunnel (France et Royaume-Uni), HZ (Croatie), Network Rail (Royaume-Uni), Infrabel (Belgique), IP (Portugal), BANE NOR SF (Norvège), MAV (Hongrie), ÖBB (Autriche), PKP (Pologne), ProRail (Pays-Bas), RAI (Iran), SNCF Réseau (France), FS RFI (Italie), SBB CFF FFS (Suisse), SZ (Slovénie), SZDC (Tchéquie), TCDD (Turquie), Trafikverket (Suède), ZSR (Slovaquie)

Nouveaux membres : RZD (Russie), RAS-EL (Grèce), KRRI (Corée du Sud)

Accès au document

Le rapport UIC 2019 sur la Sécurité est téléchargeable à l'adresse : <http://safetydb.uic.org>

CONTACTS

Département Communication UIC : com@uic.org

Division Sécurité UIC : georger@uic.org